

P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

5.1

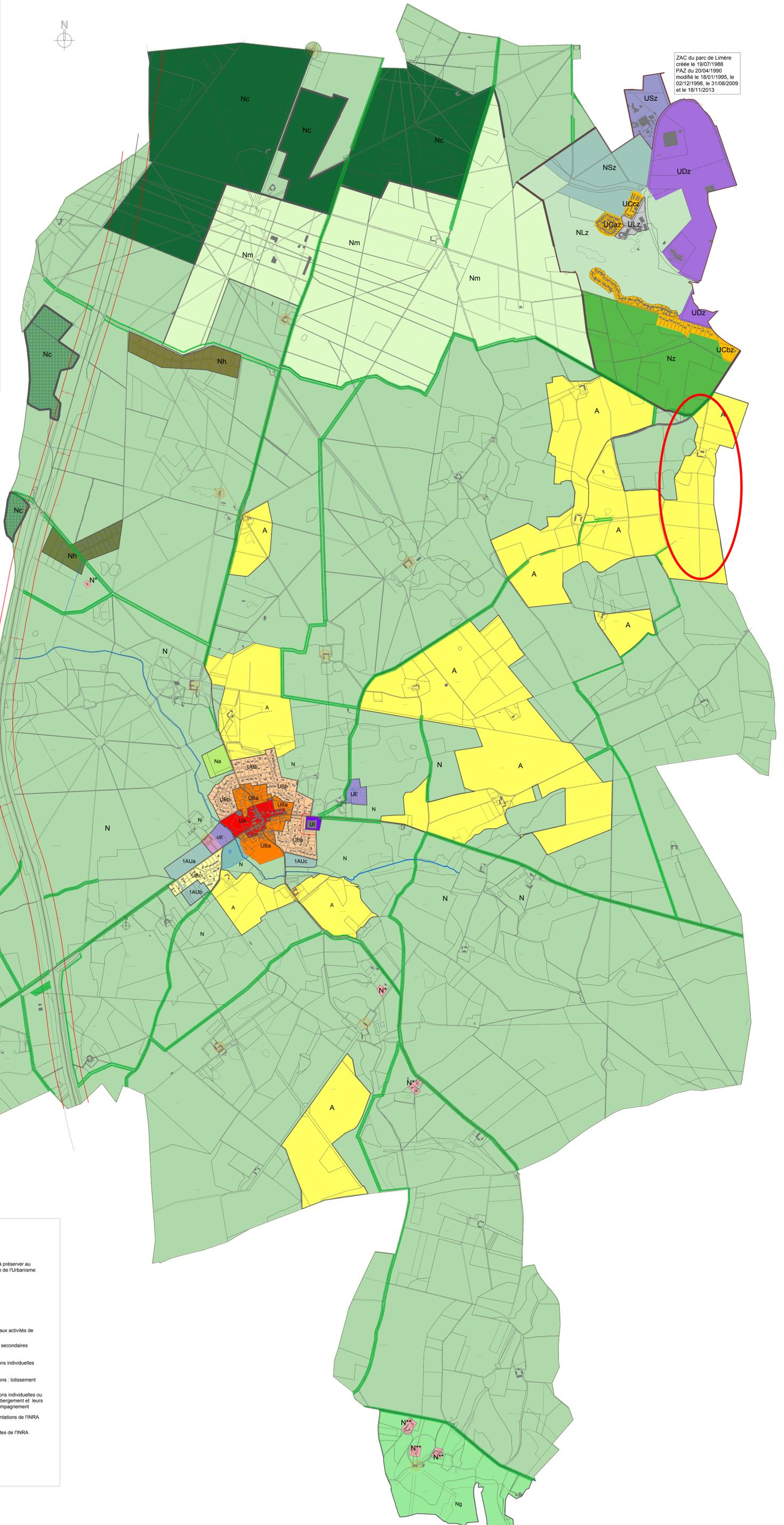
Plan de Zonage - Plan général -



Document validé par le Conseil Municipal du 19 février 2018
et approuvé en Conseil Communautaire du 20 mars 2018



ZAC du parc de Limère
créée le 19/07/1988
PAZ du 20/04/1990
modifiée le 18/01/1995, le
02/12/1998, le 31/08/2009
et le 18/11/2013



Zones urbaines	Espaces Boisés Classés
Centre ancien	Emplacements Réservés
Extensions récentes du bourg	Eléments bâtis et patrimoniaux à préserver au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme
UBa	Marge de recul obligatoire
UBb	Principaux axes routiers
UBc	
UE	ZAC de Limère
UI	NLZ Emprise du parcours de golf
Zones à urbaniser	ULZ Constructions et bâtiments liés aux activités de loisirs ou sportives
1AU	UDz Activités et services tertiaires et secondaires (non polluants et non nuisants)
Zones agricoles	UCaz Construction à usage d'habitations individuelles groupées
A	UCbz Construction à usage d'habitations : lotissement "allée de Limère"
Zones naturelles	UCcz Construction à usage d'habitations individuelles ou réalisation de programmes d'hébergement et leurs équipements et services d'accompagnement
N	NSz Emprise inconstructible des plantations de l'INRA
Nc Zones d'exploitation de carrières	USz Activités et installations existantes de l'INRA
Nq Emprise du Golf de La Ferté-Saint-Aubin	Nz Espaces boisés
Nn Lotissements situés au sein d'espaces naturels	
Nm Camp de Maisonfort et terrain de manœuvre de la Grémuse	
N* STECAL (Secteurs de taille et de capacité d'accueil limités)	
N**	